



## COMMUNIQUE

### L'heure est plus que jamais à la mobilisation

**L**e mouvement massif de grève et de manifestations du 15 mai n'a reçu aucune réponse si ce n'est l'annonce d'une inacceptable remise en cause du droit de grève dans l'éducation et dans la Fonction publique.

Le projet de loi « *relatif à la mobilité et aux parcours professionnels* » est en cours d'examen et doit passer à l'Assemblée Nationale à partir du 11 juin. S'y retrouvent toutes les mesures dont les organisations syndicales ont unanimement demandé le retrait, dispositions lourdes de conséquences pour les personnels, leur statut et le service public. Il en est ainsi notamment de l'extension du recours aux non titulaires, de leur gestion par les agences d'intérim, de la création de la position dite « *de réorientation professionnelle* » véritable antichambre pour de nombreux licenciements, du temps incomplet avec multi-employeurs...

Le gouvernement va présenter de nouvelles mesures issues de la Révision Générale des Politiques publiques.

L'objectif essentiel de la RGPP est de faciliter les suppressions massives de postes dans la Fonction publique (35000 à 40000 emplois par an), en articulation avec les mesures annoncées dans le cadre de la Révision Générale des Politiques publiques. Cette RGPP se met en œuvre sans débat public, sans que soit posée la question des missions de service public et celle des besoins des usagers et des citoyens sur l'ensemble du territoire. Par exemple, la politique éducative du gouvernement porte atteinte à la capacité du service public d'assurer la réussite de tous les jeunes. Elle traduit le profond désengagement de l'Etat. Elle induit l'affaiblissement voire la suppression ou la privatisation de missions et de services ainsi que la détérioration des conditions de travail, la mise en cause du statut et l'accroissement de la précarité. La RGPP est bien un outil de casse sans précédent pour l'ensemble de la Fonction Publique.

A cela s'ajoutent les pertes de pouvoir d'achat des personnels et le nouvel écrasement des carrières qui va résulter de la conjugaison du relèvement du SMIC et de l'insuffisante revalorisation du point d'indice. Aucune négociation salariale n'est aujourd'hui engagée en dépit des promesses gouvernementales ; pas plus sur la revalorisation des métiers.

Et le gouvernement prétend imposer à tous sans débat de nouvelles dégradations en matière de retraites. Nos organisations appellent d'ores et déjà à participer aux initiatives unitaires pour une véritable réforme solidaire des retraites.

Pour une Fonction publique et des services publics de progrès social au service de la population, nous exigeons :

- Un véritable débat démocratique sur la réforme de l'Etat et de la Fonction publique en partant des besoins de tous ;
- Un emploi public, stable, statutaire et qualifié, permettant des services publics de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire ;
- L'amélioration du statut du fonctionnaire qui garantit la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents dans l'exercice de leurs missions ;
- Un développement de la mobilité choisie qui s'oppose à la mobilité subie et l'abandon du recours à l'intérim.
- Le retrait du projet de loi dit « *relatif à la mobilité et aux parcours professionnels* » et de celui sur le service minimum d'accueil remettant en cause les conditions d'exercice du droit de grève.
- L'ouverture immédiate de négociations salariales visant à maintenir le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice.

Les organisations signataires soutiennent les luttes et les mouvements en cours dans différents secteurs (éducation, culture, recherche, impôts-trésor, douanes...), notamment les personnels qui ont décidé de poursuivre l'action par la grève reconductible et appellent l'ensemble des agents à amplifier la mobilisation.

Elles décident de faire de la **semaine du 9 au 13 juin**, une semaine d'actions et **du 10 juin** un nouveau temps fort de mobilisation par une journée puissance de grèves et de manifestations.

Paris, le 29 mai 2008